

# DECLARATION FO AU CCE SUR LES PROJETS D'ADAPTATION ORGANISATIONNELLE DES HYPERS.

Les élus FO sont conscients que les profonds bouleversements qui affectent les hypermarchés Carrefour, comme ceux de la concurrence (voir dans ce sens l'annonce de Casino de céder 20 magasins) nécessitent une capacité à anticiper l'avenir et à porter une volonté de faire évoluer notre modèle organisationnel afin de mieux s'adapter aux évolutions économiques et sociales qui affectent le commerce de la Distribution.

Il n'en demeure pas moins, le principal défi que doivent relever les hypermarchés Carrefour est d'assurer collectivement et paritairement l'anticipation sociale et économique de ces mutations. A ce titre le CCE jouera un rôle déterminant dans la capacité de Carrefour à anticiper la transformation des métiers et à assurer une gestion pertinente des emplois et des compétences.

La profondeur des mutations en cours dans notre secteur professionnel et la complexité croissante des évolutions des organisations qui vont y être associées peuvent être riches d'opportunités pour nos magasins. Encore faudrait-il que les salariés et leurs représentants obtiennent des garanties sur la sécurisation des impacts sociaux de ces projets.

Les contraintes sont d'abord techniques, mais l'enjeu est éminemment stratégique et à ce titre il apparaît indispensable aux élus FO que le CCE dispose des moyens et du recul lui permettant d'évaluer précisément l'impact prévisible des projets qui sont soumis aujourd'hui à consultation. Dans ce cadre, le CCE doit pouvoir disposer, sur chacun des projets impactant les hypermarchés, d'un accès à des expertises ciblées.

Elles devront notamment porter sur l'analyse des impacts, économiques et sociaux des transformations attendues dans les domaines : des conséquences économiques et commerciales de ces projets, de l'émergence des nouveaux métiers, de l'évolution des compétences, des modifications prévisibles des frontières des métiers et des conditions de travail et d'emploi.

A partir de ces travaux le CCE pourra alors utilement promouvoir des propositions d'adaptation et d'accompagnement social de ces différents projets, et ce afin que chacune des parties prenantes de notre instance s'en empare selon ses propres enjeux. *Pour se positionner sur l'opportunité de déployer tous les projets soumis ce jour à la consultation, les membres du CCE attendront d'avoir un retour précis sur les différents tests prévus dans les magasins cibles.*

Il nous apparaît donc indispensable de demander la mise en une expertise globale sur tous les projets qui nous ont été présentés aujourd'hui et ceux à venir, dans le cadre de l'accord de méthode Groupe Carrefour du 30 juin 2015 et via la commission économique.